

FZAE MARTINIQUE

UN BILAN PROMETTEUR APRÈS UN AN D'EXISTENCE

Créée le 7 octobre 2016, la Fédération des zones d'activités économiques de Martinique (FZAE Martinique) vient de fêter sa première année d'existence. Elle a été marquée par la poursuite de trois enjeux : se faire connaître, mieux cerner ses adhérents et développer les ZAE adhérentes.

Se faire connaître : le site internet (www.fzaemartinique.com) met en avant des actions et des adhérents de la FZAE. Une page d'accueil provisoire est d'ores et déjà consultable.

Mieux cerner les adhérents : la FZAE Martinique a entamé le recensement des entreprises. Recensement déjà effectué pour les zones de la Lézarde, Haut de Californie et les Mangles. Il permet l'identification de toutes les entreprises, leurs responsables, leurs activités et le nombre de salariés. Ces données permettent à la Fédération d'avoir matière à argumenter dans le cadre de ses échanges avec les collectivités et institutions pour œuvrer à la réhabilitation et au développement des ZAE.

Développer les ZAE adhérentes : la FZAE Martinique a œuvré au développement des zones d'activités économiques notamment sur les thèmes suivants :

Transport en commun en site propre (TCSP) : la FZAE a initié une rencontre entre les représentants de la zone de Gros de la Jambette, la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) et le réseau CFTU-MOZAIK afin d'évoquer les problématiques constatées dans le cadre de la marche à blanc du TCSP et de ses infrastructures routières dédiées. Des solutions ont été formalisées par les participants et communiquées aux présidents de la Collectivité Territoriale de Martinique et de la CACEM. Des rencontres similaires sont prévues pour les zones de la Lézarde, Acajou-Californie, Haut de Californie et les Mangles. Les propositions seront transmises aux présidents de la CTM et de la CACEM.

Les actions de la CACEM : dans le cadre de l'élaboration d'une convention pluriannuelle entre la CCIM et la CACEM, la FZAE est pressentie comme interlocuteur privilégié pour l'ensemble des actions relatives aux ZAE et partenaire privilégié pour toutes les actions et opérations mises en œuvre pour et dans les ZAE.



JEAN-PIERRE BIDAULT DES CHAUMES
Président de la FZAE

La problématique de l'eau : la FZAE et la société de gestion des eaux ODYSSI réfléchissent à un partenariat permettant d'œuvrer de concert au sein des zones sur les problématiques de la prévention et la lutte contre les inondations, de la sécurité incendie, du traitement des eaux usées et des stations d'épuration.

La fibre optique : la FZAE Martinique accompagne la CTM dans ses relations avec les zones dans le cadre de la mise en œuvre de la fibre optique.



**FÉDÉRATION DES ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES DE MARTINIQUE**

Fédération des zones d'activités
économiques de Martinique

50 rue Ernest Deproge - BP 478

97241 Fort-de-France Cedex - 0596 55 28 14

contact@fzaemartinique.com

www.fzaemartinique.com

